

VIE PRIVÉE | ACCÈS À L' INFORMATION | RESSOURCES | DÉCISIONS ET RÉSOLUTIONS | LE CIPVP EN BREF

Page D'accueil | **Parcourir toutes les ressources** | **Bulletins** | CIPVP Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés - Hiver 2012 | Opérationnalisation de la protection intégrée de la vie privée : de la théorie à l'action

E-mail | **Print** | **Accessibilité** | Share:     

Rapports annuels
Pratiques exemplaires
Documents de travail
Matériel pédagogique
Événements
Formules
Documents internes
Textes de loi
Liens
Communiqués
Bulletins
Exposés et discours
Présentations
RSS

CIPVP Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés - Hiver 2012 | Opérationnalisation de la protection intégrée de la vie privée : de la théorie à l'action

Published Date

Dec 19, 2012

Protection de la vie privée et accès à l'information intégrés

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, Canada

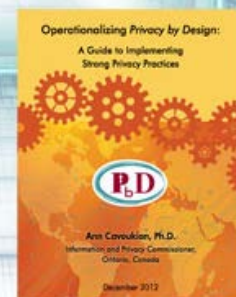
Bulletin électronique d'hiver 2012

PLEINS FEUX

Opérationnalisation de la protection intégrée de la vie privée : de la théorie à l'action

La *protection intégrée de la vie privée* est un cadre d'action qu'un nombre croissant d'organisations dans le monde emploient pour assurer la protection implicite de la vie privée. Pour les orienter dans le cadre de ce processus parfois complexe, j'ai rédigé un nouveau document intitulé **Operationalizing Privacy by Design: A Guide to Implementing Strong Privacy Practices**, qui propose une vue d'ensemble détaillée des partenariats et projets conjoints auxquels je participe pour implanter la *protection intégrée de la vie privée* en appliquant ses principes de façon concrète.

Pour en savoir plus



MOT DE LA COMMISSAIRE



Ann Cavoukian, Ph.D.
Commissaire à l'information
et à la protection de la vie
privée de l'Ontario, Canada

Internet apporte beaucoup à la société en général et à notre vie quotidienne, mais tout n'est pas rose. Les intimidateurs des cours d'école se sont installés dans les médias sociaux. Cependant, ces cyberintimidateurs peuvent se camoufler derrière leur anonymat, et leur cruauté continue après les cours. En effet, la cyberintimidation peut être permanente, et ses conséquences tragiques me préoccupent au point où j'ai décidé de lancer une nouvelle initiative, la **lutte intégrée contre l'intimidation**, pour partager des conseils et des méthodes de prévention avec les parents et les victimes d'intimidation.



Suivez-nous sur **twitter**

Regardez-nous sur **YouTube**

Aimez-nous sur **facebook**

Venez nous voir sur **LinkedIn**

ÉVÉNEMENTS À VENIR



Pour en savoir plus

DANS L'ACTUALITÉ

National Post. 2 décembre 2012.
Opinion : Le droit de demeurer anonyme

Politico. 31 octobre 2012. Un document sur la protection de la vie privée à lire cette semaine

Metro. 8 novembre 2012. Le droit à la vie privée ne protège pas les personnes qui se livrent à l'intimidation

Presse canadienne. 20 septembre 2012. Les gouvernements sont invités à rendre les renseignements accessibles au public facilement et gratuitement

Toronto Sun. 4 août 2012. Atteinte « sans précédent » à la vie privée



ORDONNANCES RÉCENTES

9 novembre 2012 | PO-3133
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels

12 octobre 2012 | PO-3119
Ministère des Richesses naturelles

31 juillet 2012 | MO-2772-F
Ville d'Amherstburg

30 juillet 2012 | MO-2771
Ville de Vaughan

9 février 2012 | PO-3050
Université Carleton

Voir d'autres ordonnances récentes

LE COIN DE L'AII



Semaine du droit à l'information

Lancement du programme d'ambassadeurs de l'AII

Le 20 septembre 2012, pendant la **Semaine du droit à l'information**, la commissaire Cavoukian a annoncé le lancement du **programme d'ambassadeurs de l'accès à l'information intégré (AII)**. Les ambassadeurs de l'AII constitueront un groupe sélect de leaders d'opinion voués à assurer l'accès ouvert et transparent à l'information que détient le gouvernement en suivant **les sept principes fondamentaux de l'AII**. Les conférenciers éminents de notre programme de 2012 ont été désignés comme étant nos premiers ambassadeurs de l'AII en raison de leur expertise et de l'appui qu'ils accordent à l'accès à l'information intégré.



Les 23 et 24 janvier 2013

19e conférence annuelle de l'Institut Canadien sur le droit de la publicité et du marketing



Du 30 janvier au 1er février 2013

Super conférence 2013 de l'Association des bibliothèques de l'Ontario



Les 25 et 26 février 2013
Congrès ROMA/OGRA 2013



Du 6 au 8 mars 2013

Sommet mondial sur la protection de la vie privée de l'IAPP

QUOI DENEUF

Livre blanc. 14 décembre 2012. Encryption by Default and Circles of Trust: Strategies to Secure Personal Information in High-Availability Environments

Livre blanc. 14 décembre 2012. Privacy by Design and the Emerging Personal Data Ecosystem

Feuille-info. 28 septembre 2012. Dispelling the Myths Under the Personal Health Information Protection Act

Livre blanc. 5 septembre 2012. A Policy is Not Enough: It Must be Reflected in Concrete Practices

Rapport d'enquête spécial. 31 juillet 2012. Elections Ontario's Unprecedented Privacy Breach

[Pour nous joindre](#)


PLEINSFEUX | ...suite

Opérationnalisation de la protection intégrée de la vie privée : de la théorie à l'action

La prospérité d'une organisation, quelle qu'en soit la taille, repose sur la gestion et la protection de l'information. Les atteintes à la vie privée ont parfois des conséquences négatives profondes et durables; elles peuvent coûter cher et nuire à la réputation et à l'image de marque de l'organisation. La *protection intégrée de la vie privée*, une norme internationale, est un cadre d'action qu'un nombre croissant d'organisations dans le monde emploient pour protéger implicitement la vie privée. Pour les orienter dans le cadre de ce processus parfois complexe, j'ai rédigé un nouveau document intitulé **Operationalizing Privacy by Design: A Guide to Implementing Strong Privacy Practices**, qui donne de nombreux exemples d'application fructueuse de ce cadre.

Ce nouveau document recense les expériences d'organisations d'un éventail de secteurs, notamment les télécommunications, la technologie, les soins de santé, le transport et l'énergie. Il propose une vue d'ensemble détaillée des partenariats et projets conjoints auxquels je participe pour implanter la *protection intégrée de la vie privée* en appliquant ses principes de façon concrète. En m'appuyant sur le point de vue de cadres, d'ingénieurs, de gestionnaires des risques, d'avocats et d'analystes, ainsi que de concepteurs, d'informaticiens et de réalisateurs d'applications, je décris étape par étape les mesures qu'une organisation doit prendre pour parvenir à intégrer la protection de la vie privée dans ses activités.

Il n'existe pas de solution universelle qui soit adaptée à la situation particulière de toutes les organisations, mais il est essentiel d'établir des programmes complets de protection de la vie privée afin de bâtir avec ses intervenants existants des rapports à long terme fondés sur la confiance et de tirer profit des occasions qui se présentent en établissant de nouveaux rapports. Trop souvent, on croit que seules les grandes sociétés doivent s'intéresser à la protection de la vie privée et des renseignements personnels, mais c'est faux. Toutes les organisations doivent déterminer l'usage qu'elles font des renseignements et établir des stratégies en conséquence.

L'instauration des normes rapportera un avantage important en matière de protection de la vie privée : un environnement durable, favorable aux entreprises, qui assure une protection supérieure contre les fuites de données ou les atteintes à la vie privée et confère un avantage compétitif indéniable. L'intégration de la protection de la vie privée de façon solide et systématique dans l'ensemble de l'écosystème de l'organisation comporte nombre d'avantages concrets, à commencer par des économies et l'établissement de relations d'affaires plus étroites.

MOTDELA COMMISSAIRE | ...suite

Internet apporte beaucoup à la société en général et à notre vie quotidienne, mais tout n'est pas rose. Les intimideurs des cours d'école se sont installés dans les médias sociaux comme Facebook et Twitter. Cependant, contrairement aux intimideurs d'antan, ces cyberintimideurs peuvent se camoufler derrière leur anonymat, et leur cruauté continue après les cours. Cette nouvelle forme d'intimidation a lieu parfois 24 heures sur 24, sept jours sur sept; elle a des effets dévastateurs sur les victimes et peut aboutir à des conséquences tragiques. Des adolescents se sont même suicidés en raison de la cyberintimidation.

Malheureusement, la triste réalité est que les gens révèlent beaucoup trop de renseignements personnels en ligne, croyant à tort que ces renseignements sont privés et qu'ils sont bien en sécurité devant leur écran d'ordinateur. Or, il n'en est rien. En tant que commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, je me sens obligée d'avertir les jeunes et de les inciter à agir pour se protéger en ligne, surtout sur les réseaux sociaux. Je leur demande de tenir compte des risques des communications en ligne en choisissant les paramètres de confidentialité les plus stricts, de choisir comme amis uniquement des gens qu'ils ont déjà rencontrés et de ne pas afficher de renseignements ou de photos qu'ils pourraient regretter plus tard d'avoir divulgués.

Les conséquences tragiques de cette forme d'intimidation me préoccupent au point où j'ai décidé de lancer une nouvelle initiative, la **lutte intégrée contre l'intimidation**, dans le cadre de laquelle une section de mon site Web contiendra des conseils de sécurité en ligne et des renseignements sur la prévention de l'intimidation, ainsi que des ressources pour les victimes. Je rédigerai aussi une brochure réservée exclusivement aux écoles et aux organismes communautaires. Ce projet me passionne car j'ai toujours dénoncé publiquement l'intimidation et je crois fermement que c'est en se renseignant qu'on peut le mieux se défendre.

En ajoutant ainsi ma voix à tous ceux qui condamnent la cyberintimidation, j'espère que les victimes se rendront compte qu'elles ne sont pas seules. Il n'y a aucune raison de souffrir en silence. J'invite les victimes à s'élever contre la cyberintimidation. Parlez-en à vos parents et à vos enseignants; dénoncez les cyberintimideurs aux réseaux sociaux tels Facebook et Twitter, mais surtout, dites quelque chose. Ceux qui intimident comptent sur votre peur et votre silence. Pour mettre fin à l'intimidation, soyons brave et faisons-nous entendre!

Ann Cavoukian, Ph.D.

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée
Ontario, Canada

[<< Retour](#)

[Haut de page](#)



[Vie privée](#) | [Accès à l'information](#) | [Resources](#) | [Décisions et résolutions](#) | [Le CIPVP en bref](#)
[English](#) | [Pour nous joindre](#) | [Plan du site](#) | [Recherche détaillée](#) | [RSS](#) | [Accessibilité](#)
[Politique du CIPVP concernant Twitter](#) | [Politique de confidentialité](#)